

PAS D'ÉQUILIBRE TROUVÉ, PAS DE SIGNATURE

L'entrée en vigueur de l'**accord de branche** 2025 a entraîné des disparités dans l'application de notre **accord NAO** 2025, jugé dès lors **inéquitable**.

Répondant à l'appel des organisations syndicales, la direction a rouvert les négociations et proposé une **nouvelle campagne de choix NAO conditionnée à une contrepartie de financement**.

La **CFDT** a **multiplié les échanges** avec la direction pour trouver une **solution équitable**, vis-à-vis des **60% de salariés** qui ont choisi de placer l'AG totalement ou partiellement sur leur salaire, et qui voient **leur NAO amputée de tout ou partie de l'augmentation de l'accord de branche**.

Malgré les **excellents résultats du groupe** en 2024 auxquels tous les salariés ont contribué, et qui permettait de dégager le **budget nécessaire**, la direction a **exigé une contrepartie pour financer cette nouvelle campagne de choix**. Elle a proposé un financement reposant intégralement sur tous les salariés par la réduction de l'abondement de 1000 € à 700 € de façon pérenne.

La proposition de la **CFDT** d'appliquer la NAO et l'**accord de branche comme en 2022** (voir précédent tract), permettait une **égalité de traitement** et de respecter **le choix initial** des salariés. Mais notre proposition a été **refusée par la direction**.

Par **esprit de solidarité** nous avons poursuivi les négociations avec pour but de trouver une **solution alternative équilibrée**.

En **proposition finale**, la direction a accepté de prendre en charge **une partie du financement** par une moindre réduction de l'abondement en passant **de 1000€ à 900€, pour une durée indéterminée**.

Notre ligne rouge était que l'accord spécifie que l'impact sur l'abondement soit limité à l'année 2026 et pas au-delà.

Pour la **CFDT**, **le compte n'y est pas !**

Fidèle à nos valeurs **démocratiques**, nous avons consulté nos sections syndicales qui se sont prononcées **majoritairement contre** la signature de l'accord.

Pour toutes ces raisons la **CFDT** n'a pas signé.

La **CFDT** restera mobilisée pour les prochaines négociations : classification, GEPP, QVCT, retraite progressive...



Site CFDT MH

Nous contacter

J'adhère

CFDT Cadres

Vos représentants
CFDT MH